



Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites

Projet éolien de Diou

24 Mai 2022



SOMMAIRE

01

Synthèse des impacts & mesures

02

Etude de saturation et photomontages

03

Questions

L'ÉNERGIE D'AGIR



Synthèse des impacts & mesures

Synthèse des impacts & mesures



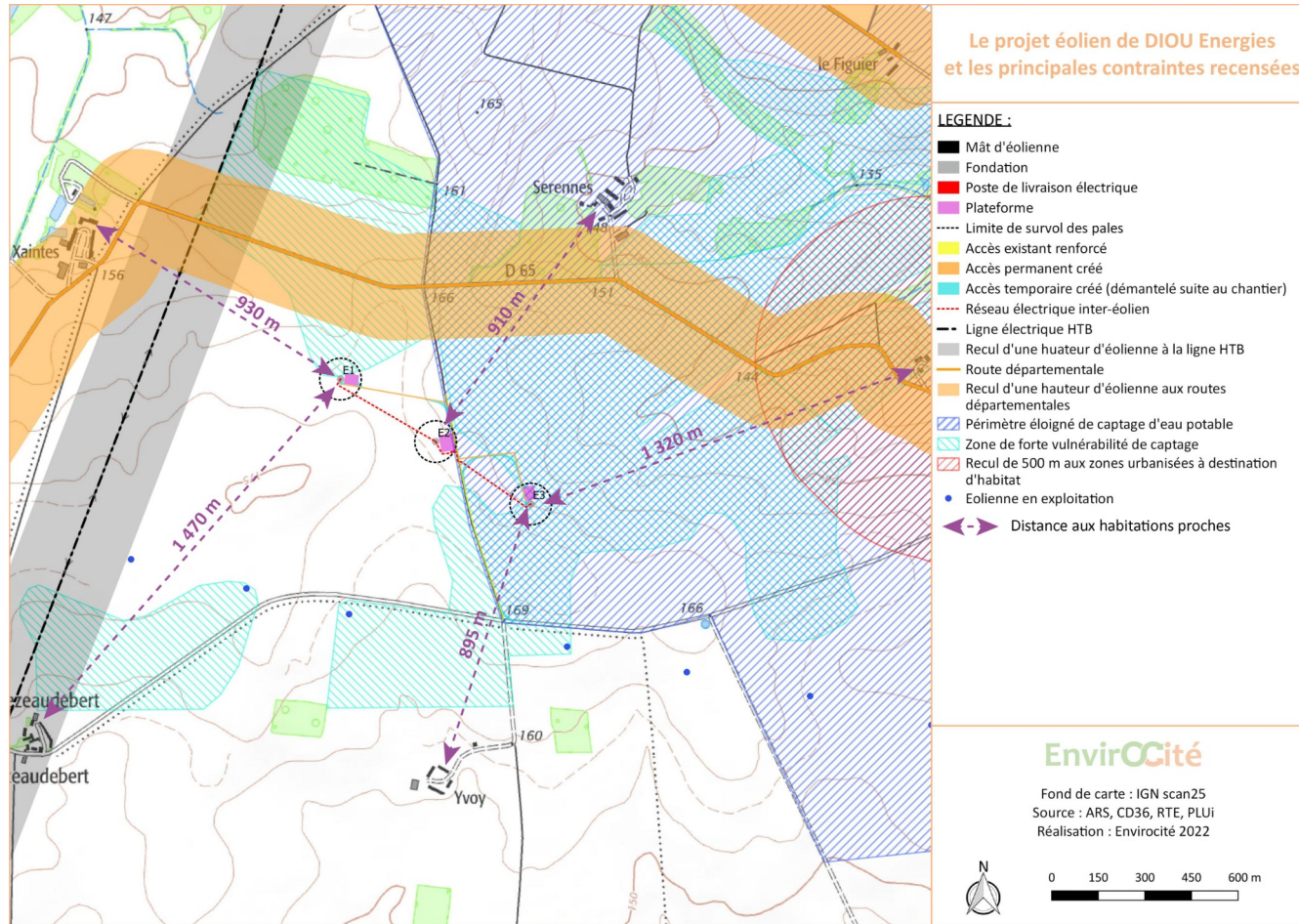
Impacts bruts principaux	Mesures principales
MILIEU PHYSIQUE	
Prise en compte des impacts potentiels sur les sols	<ul style="list-style-type: none">• Optimisation des aménagements (renforcement de chemins existants)• Démantèlement d'une partie des aménagements suite au chantier
Prise en compte des impacts potentiels sur la pollution diffuse dans la nappe d'eau souterraine en phase travaux	<ul style="list-style-type: none">• Une seule éolienne au sein du périmètre éloigné de captage de Diou• Engagement à respecter l'ensemble des préconisations de l'hydrogéologue agréé sur l'ensemble des éoliennes (absence de stockage de polluants sur site, systèmes de rétention des huiles, rebouchage des sondages géotechniques...)

Synthèse des impacts & mesures



Impacts bruts principaux	Mesures principales
MILIEU HUMAIN	
Prise en compte des impacts acoustiques potentiels sur les fermes isolées les plus proches	<ul style="list-style-type: none">• Recul de 895 m à l'habitation la plus proche• Fonctionnement optimisé des éoliennes de nuit• Suivi acoustique en exploitation
Prise en compte des impacts potentiels sur les parcelles agricoles	<ul style="list-style-type: none">• Optimisation des emprises au sol• Démantèlement d'une partie des aménagements suite au chantier• Validation du projet par les exploitants agricoles concernés
Prise en compte des impacts potentiels sur le réseau routier	<ul style="list-style-type: none">• Recul des éoliennes de plus d'une hauteur totale des RD
Prise en compte des impacts potentiels sur le réseau électrique HTB	<ul style="list-style-type: none">• Recul des éoliennes de plus d'une hauteur totale au réseau électrique HTB

Synthèse des impacts & mesures



Synthèse des impacts & mesures



Impacts bruts principaux	Mesures principales
MILIEU NATUREL	
Absence d'impact sur les habitats naturels, la flore, les zones humides et l'autre faune	<ul style="list-style-type: none">• Choix d'un site peu favorable à la biodiversité
Prise en compte des impacts potentiels liés au dérangement de l'avifaune en cas de chantier en période de reproduction	<ul style="list-style-type: none">• Recul des éoliennes à plus de 450 m des haies arborées/boisements• Période de travaux adaptée à la nidification (01/03 à 15/08)
Destruction limitée d'habitats favorables à l'avifaune	<ul style="list-style-type: none">• Très faible linéaire de haie arbustive impacté (50 ml) et compensé (80 ml)• Suivi environnemental
Prise en compte des impacts potentiels sur la mortalité pour les chiroptères	<ul style="list-style-type: none">• Recul des éoliennes à plus de 450 m des haies arborées/boisements• Absence d'éclairage automatique• Bridage nocturne des éoliennes du 01/05 au 31/10 pour les chiroptères• Suivi environnemental

Synthèse des impacts & mesures



Chemin agricole renforcé



Parcelle d'implantation de l'éolienne E2



Haie arbustive pour partie détruite et compensée pour la création d'un virage d'accès

Synthèse des impacts & mesures



Impacts bruts principaux	Mesures principales
PAYSAGE PATRIMOINE	
Prise en compte des visibilité du projet depuis les axes routiers ouverts du territoire (RD65, RD2, RD27, RD34 et RD918)	<ul style="list-style-type: none">• Lisibilité de l'implantation des éoliennes
Prise en compte des visibilité depuis les fermes isolées le plus proches (Serennes, Xaintes, Chezeaubert et Yvoy), les franges des hameaux les plus proches (Prenay, la Ferté, les Bordes, Poncet-la-Ville) et la frange ouest du bourg de Diou	<ul style="list-style-type: none">• Recul des éoliennes à 895 m des habitations• Lisibilité de l'implantation des éoliennes• Plantation de haies en limite des habitations le plus proches pour réduire les perceptions
Absence de visibilité notable depuis le patrimoine protégé du territoire (château de l'Ormeteau, Tour Blanche d'Issoudun)	<ul style="list-style-type: none">• Lisibilité de l'implantation des éoliennes
Présence d'un motif éolien dense sur le territoire (effets cumulés)	<ul style="list-style-type: none">• Implantation des éoliennes en cohérence avec les parcs éoliens les plus proches (alignement est/ouest)

L'ÉNERGIE
D'AGIR



Etude de saturation et photomontages

Etude de saturation et photomontages

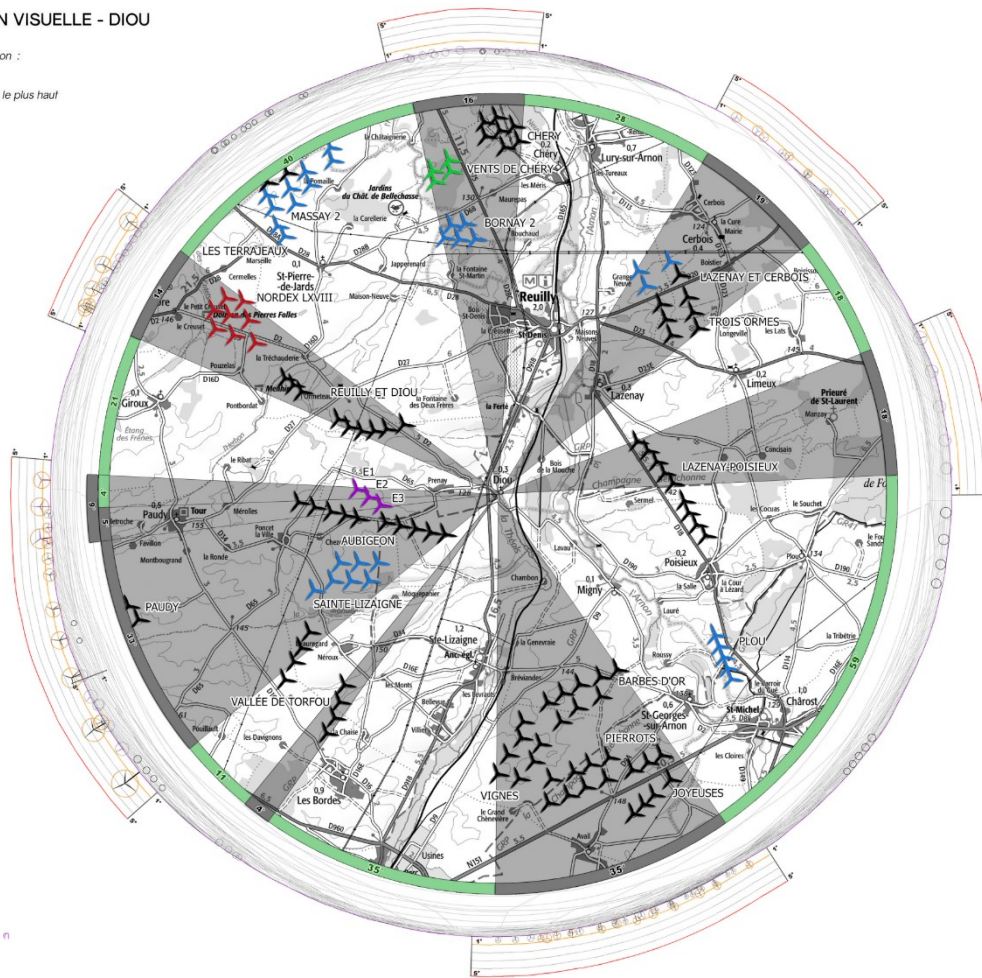


SCHEMA D'OCCUPATION VISUELLE - DIOU

Coordonnées X,Y,Z du point d'observation :

718 934, 6 927 466, 126,6

(Cet emplacement correspond au point le plus haut du bourg analysé)



Critère 1	Indice d'occupation de l'horizon		
	Cumul des angles occupés par des projets éoliens Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°		
Aire de 10 km	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	144	148	4



Critère 2	Indice d'espace de respiration		
	Mesure du plus grand angle continu sans éolienne dit "de respiration" Seuil d'alerte : inférieur à 120° dans l'aire de 10 km		
Aire de 10 km	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	59	59	0

LÉGENDE

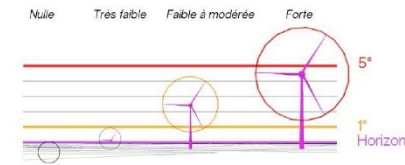
Parcs éoliens

-  Projet éolien de Diou
-  Parcs éoliens construits
-  Parcs éoliens autorisés
-  Parcs éoliens en instruction
-  Parcs éoliens refusé

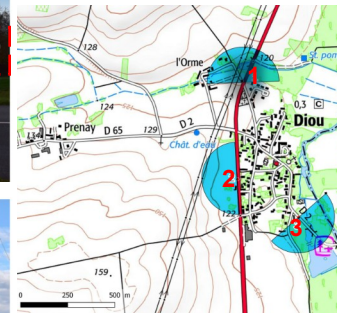
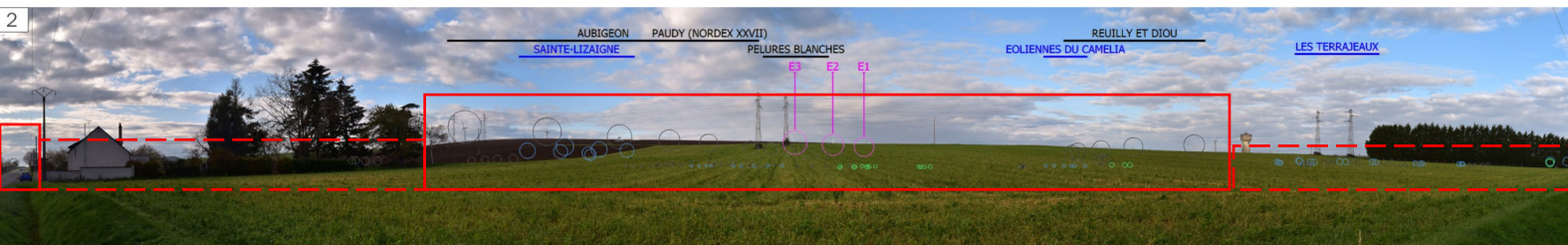
Angles de vues

-  Angle de vue comportant des éoliennes
-  Angle de vue sans éoliennes

Prégnance



Etude de saturation et photomontages



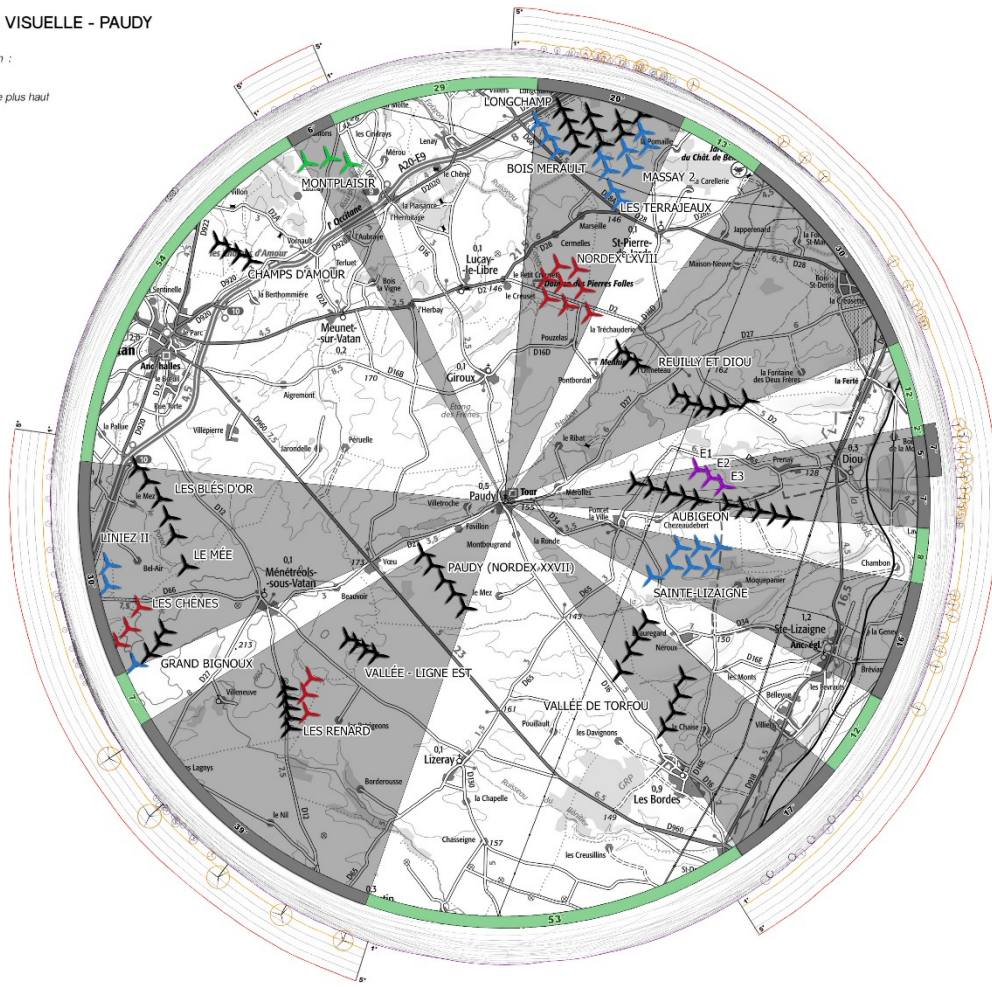
Les valeurs théoriques des seuils d'alerte ne sont pas confirmées par les photomontages et, dans le cas du bourg de Diou, aucun phénomène de saturation n'a été confirmé par les photomontages.

Etude de saturation et photomontages



SCHEMA D'OCCUPATION VISUELLE - PAUDY

Coordonnées X,Y,Z du point d'observation :
617 861 6 660 420 126.6
(Cet emplacement correspond au point le plus haut
du bourg analysé)



Critère 1	Indice d'occupation de l'horizon		
	Cumul des angles occupés par des projets éoliens Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°		
Aire de 10 km	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	170	172	2

Critère 2	Indice d'espace de respiration		
	Mesure du plus grand angle continu sans éolienne dit "de respiration" Seuil d'alerte : inférieur à 120° dans l'aire de 10 km		
Aire de 10 km	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	54	54	0

LÉGENDE

Parcs éoliens



Projet éolien de Diou



Parcs éoliens construits



Parcs éoliens autorisés



Parcs éoliens en instruction



Parcs éoliens refusé

Angles de vues

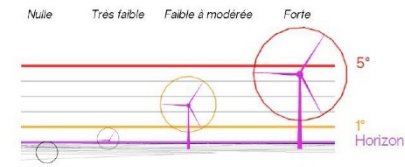


Angle de vue comportant des éoliennes

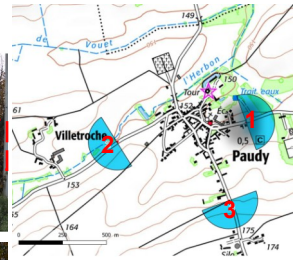


Angle de vue sans éoliennes

Prégnance



Etude de saturation et photomontages



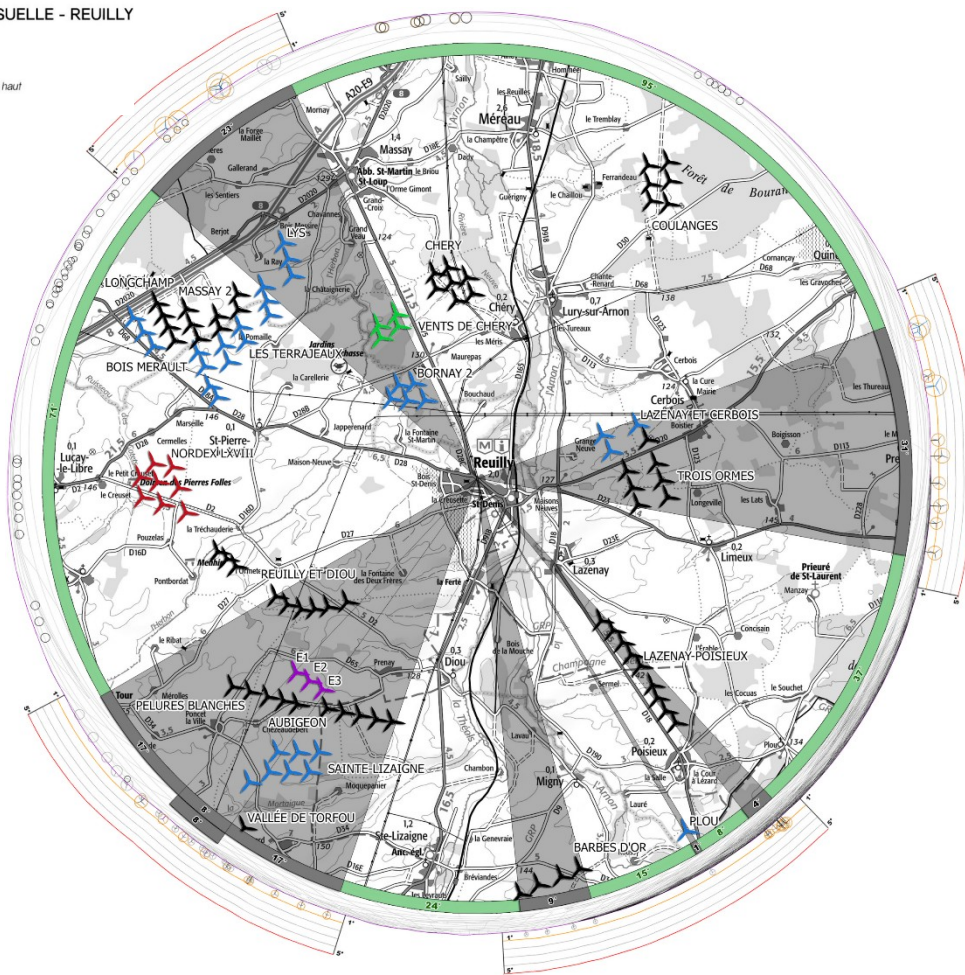
Les valeurs théoriques des seuils d'alerte ne sont pas confirmées par les photomontages et, dans le cas du bourg de Paudy, aucun phénomène de saturation n'a été confirmé par les photomontages.

Etude de saturation et photomontages



SCHEMA D'OCCUPATION VISUELLE - REUILLY

Coordonnées X,Y,Z du point d'observation :
626 801,6 665 805,150,7
(Cet emplacement correspond au point le plus haut
du bourg analysé)



Critère 1	Indice d'occupation de l'horizon		
	Cumul des angles occupés par des projets éoliens Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°		
Aire de 10 km	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	110	110	0

Critère 2	Indice d'espace de respiration		
	Mesure du plus grand angle continu sans éolienne dit "de respiration" Seuil d'alerte : inférieur à 120° dans l'aire de 10 km		
Aire de 10 km	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	95	95	0

LÉGENDE

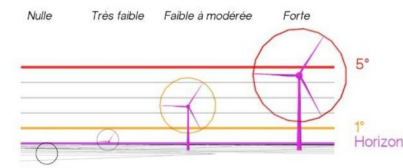
Parcs éoliens

-  Projet éolien de Diou
-  Parcs éoliens construits
-  Parcs éoliens autorisés
-  Parcs éoliens en instruction
-  Parcs éoliens refusé

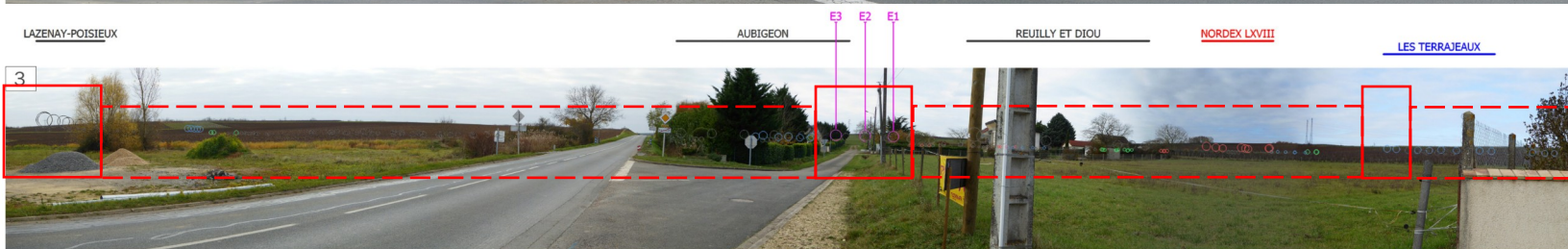
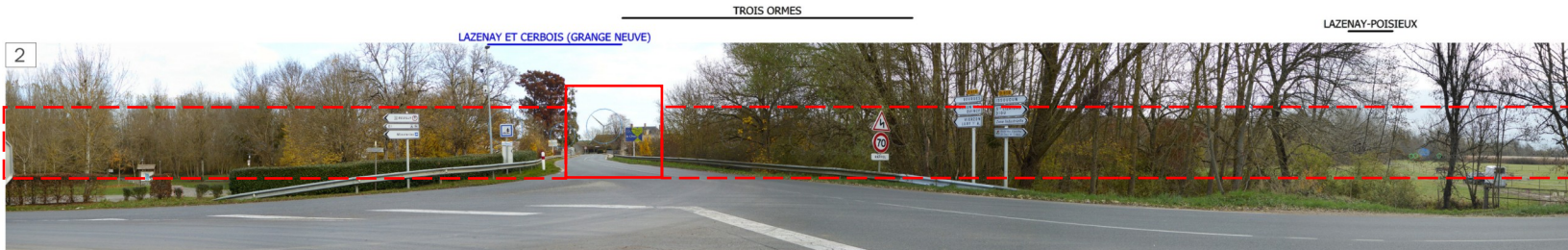
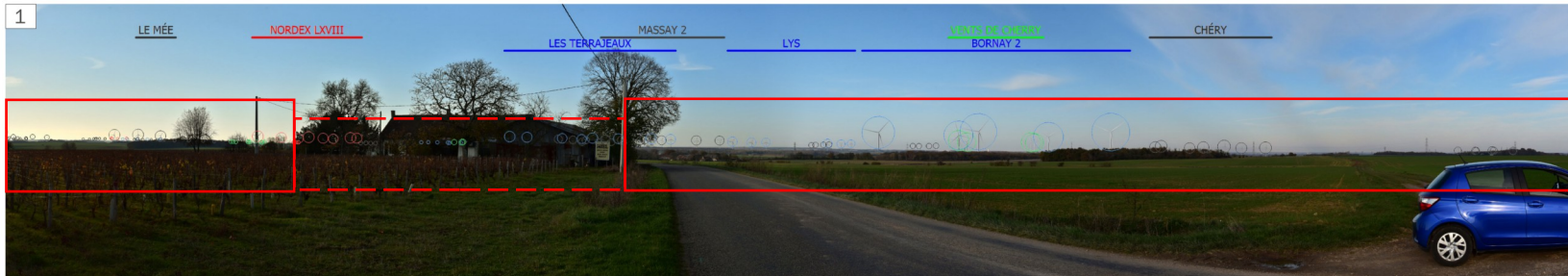
Angles de vues

-  Angle de vue comportant des éoliennes
-  Angle de vue sans éoliennes

Prégnance

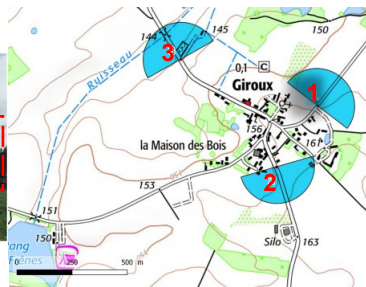
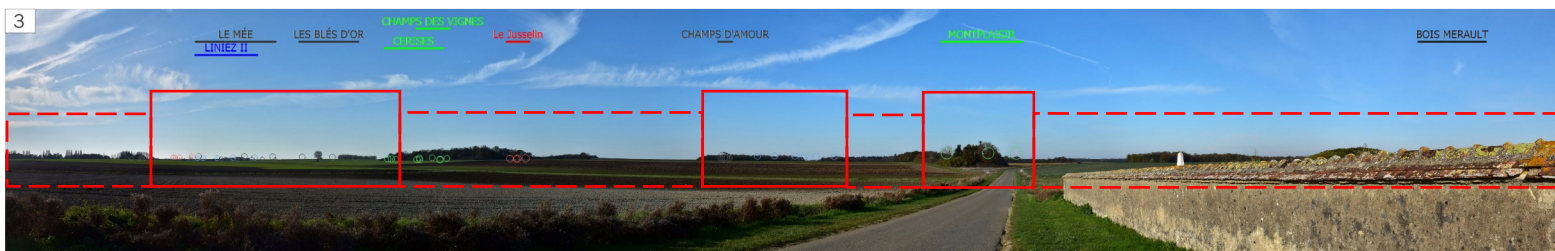
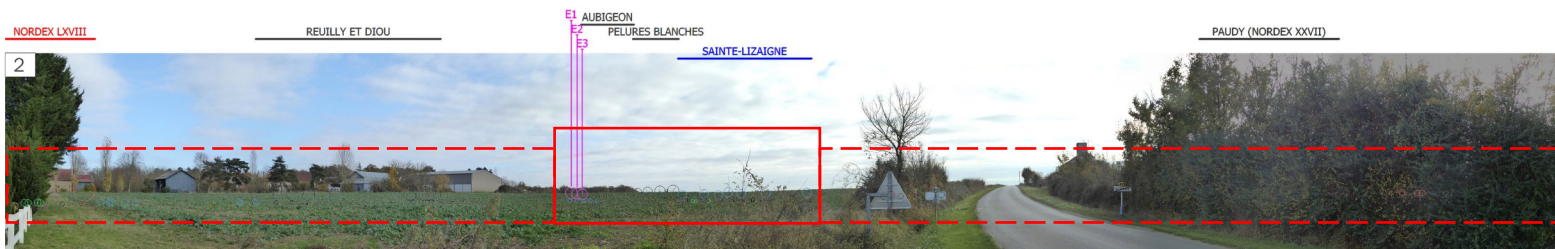
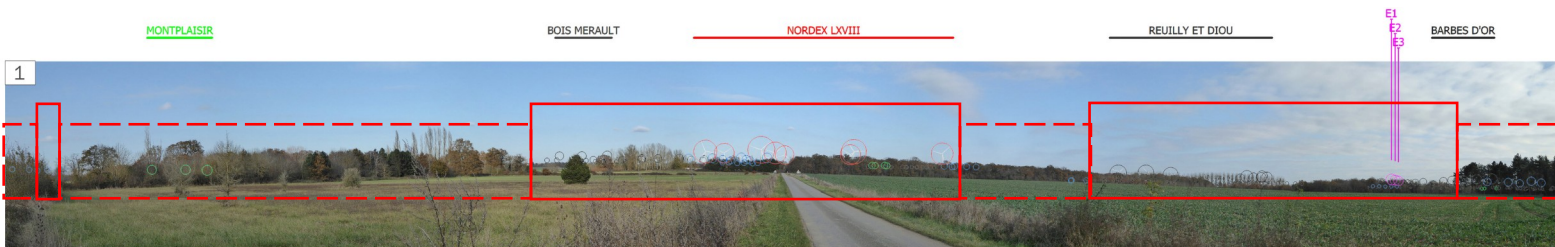


Etude de saturation et photomontages



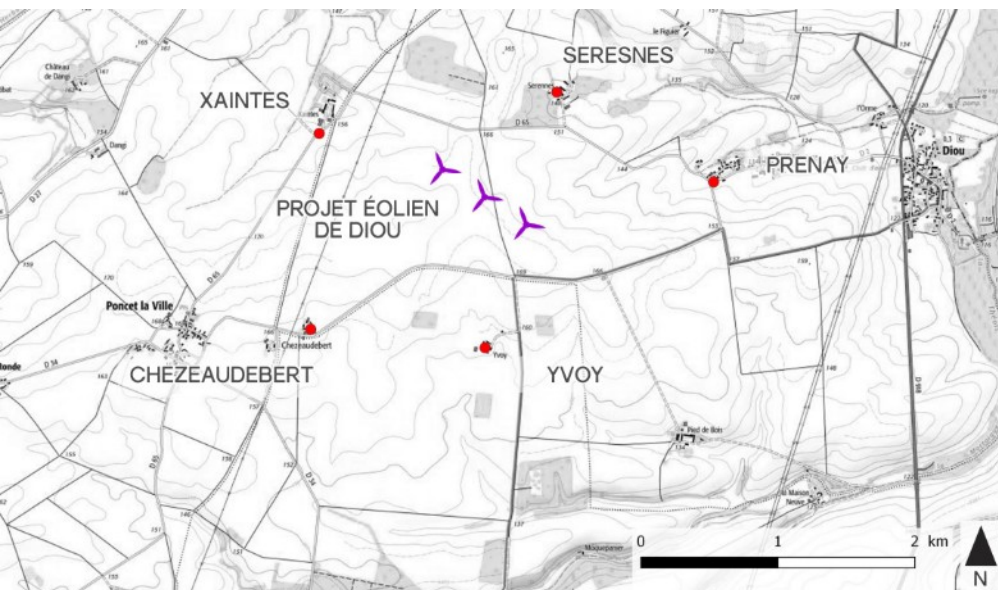
L'analyse des photomontages permet de nuancer l'analyse théorique réalisée à partir du schéma d'occupation visuelle. En effet, la présence du motif éolien à l'horizon est concentrée et les espaces de respirations demeurent plus importants puisque certains parcs ne sont pas perceptibles depuis les abords du village de Reuilly

Etude de saturation et photomontages



Les valeurs théoriques des seuils d'alerte ne sont pas confirmées par les photomontages et, dans le cas du bourg de Giroux, aucun phénomène de saturation n'a été confirmé par les photomontages.

Etude de saturation et photomontages



Critère 1		Indice d'occupation de l'horizon		
		<i>Cumul des angles occupés par des projets éoliens</i> Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°		
Aire de 10 km	Lieu-dit	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	Seresnes	229	229	0
	Yvoy	293	293	0
	Xaintes	255	270	15
	Chezeaubert	230	230	0
Prenay	192	200	8	

Critère 2		Indice d'espace de respiration		
		<i>Mesure du plus grand angle continu sans éolienne dit "de respiration"</i> Seuil d'alerte : inférieur à 120° dans l'aire de 10 km		
Aire de 10 km	Lieu-dit	Etat initial (en °)	Etat projeté (en °)	Delta (en °)
	Seresnes	59	59	0
	Yvoy	32	32	0
	Xaintes	75	75	0
	Chezeaubert	62	62	0
Prenay	63	63	0	

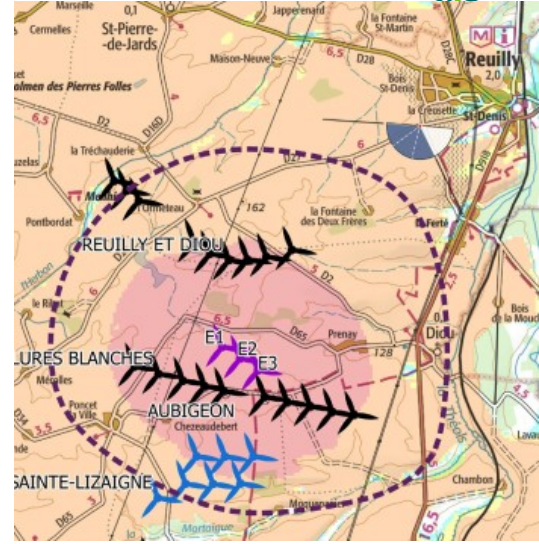
Sur les schémas d'occupation visuelle réalisés, la saturation visuelle est avérée pour l'ensemble de ces habitats dès l'état initial.

Toutefois, il s'agit d'une analyse maximisante du fait de la prise en compte de l'ensemble des parcs éoliens en instruction ainsi que des parcs refusés. D'autre part, les masques visuels ponctuels tels que la trame bâtie et la trame végétale ne sont pas pris en compte dans cette analyse. Par ailleurs, la participation du projet de Diou à l'effet de saturation visuelle demeure faible.

Etude de saturation et photomontages



Perception en sortie de bourg de Reuilly

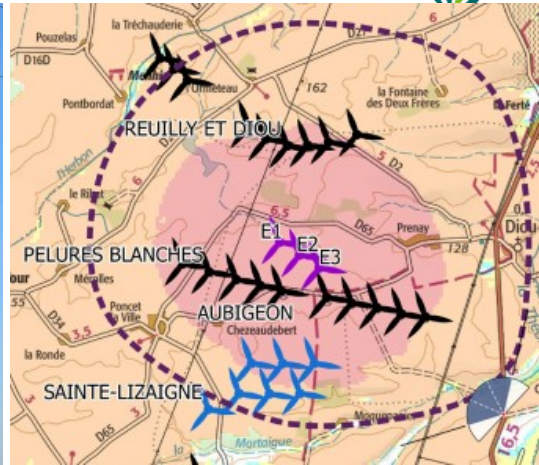


Eolienne la plus proche à 5,0 km

Etude de saturation et photomontages



Perception depuis la RD 18

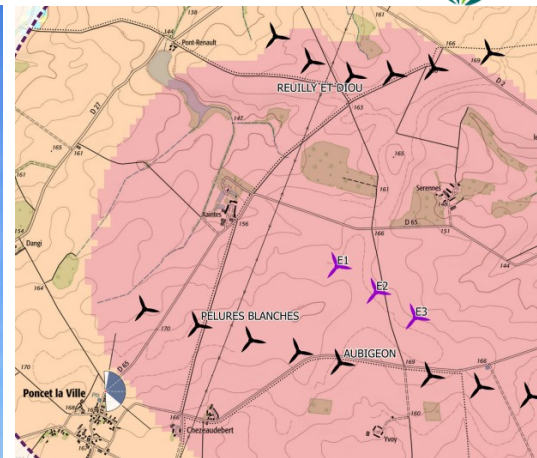


Eolienne la plus proche à 7,1 km

Etude de saturation et photomontages



Perception depuis les franges de Poncet la Ville

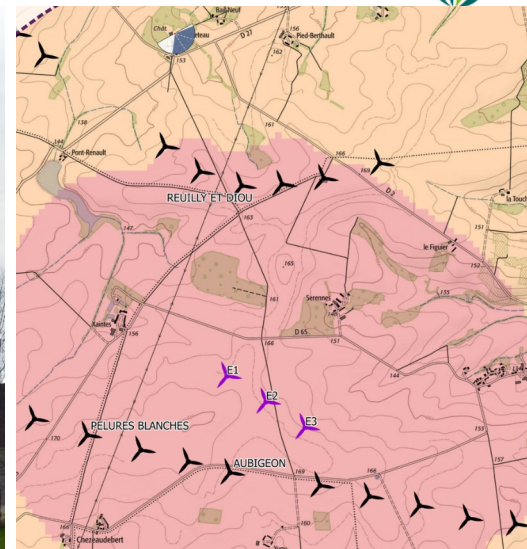


Eolienne la plus proche à 2,1 km

Etude de saturation et photomontages



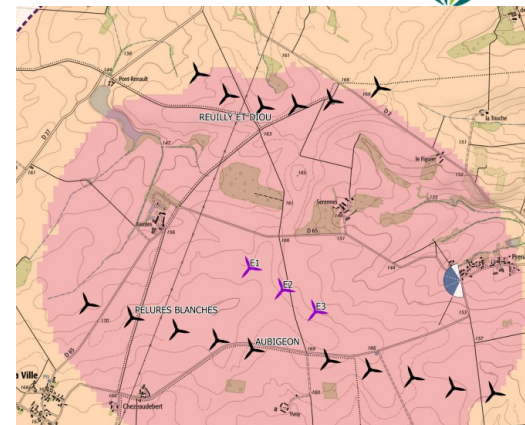
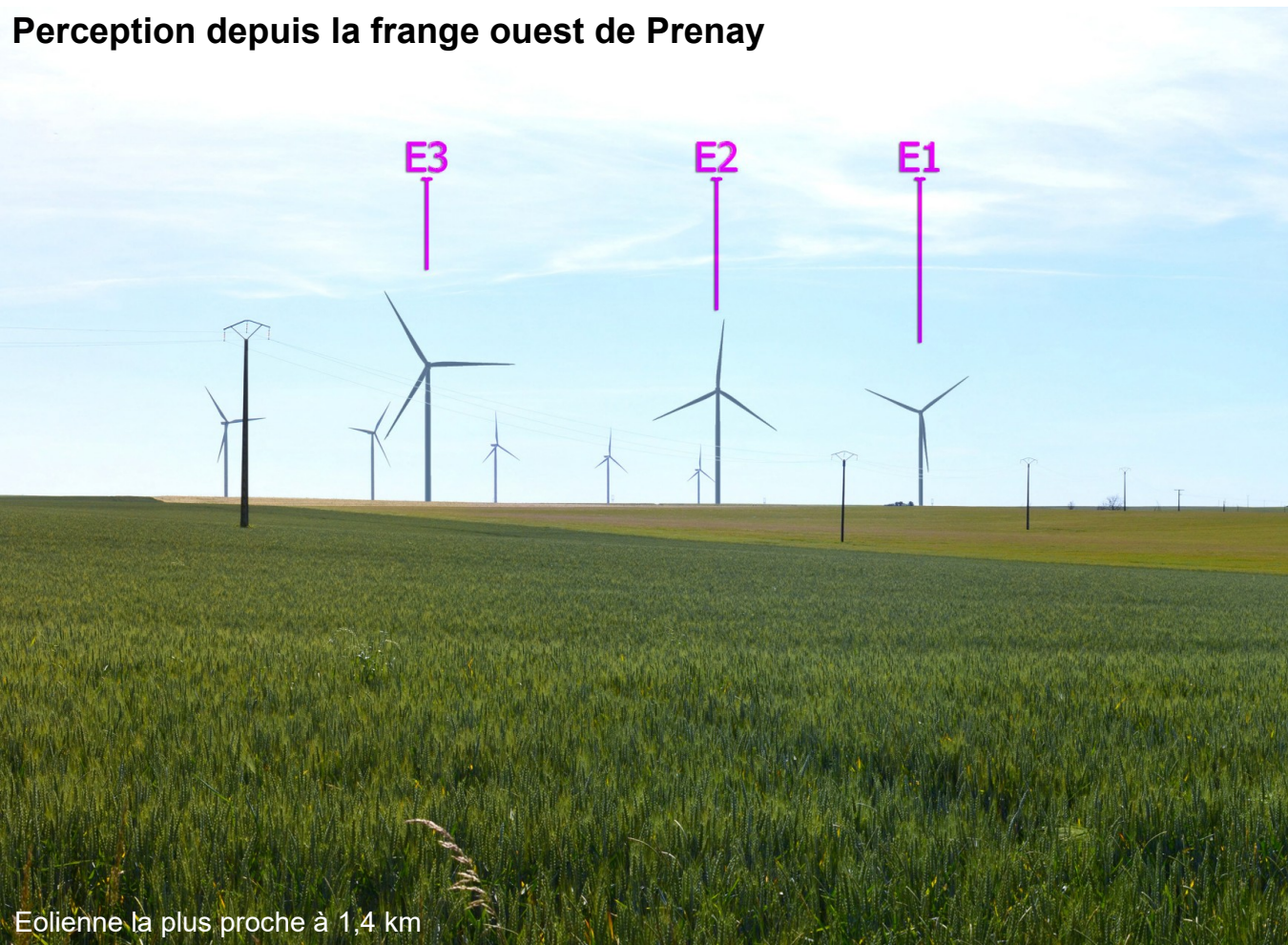
Perception depuis les abords de la commanderie de l'Ormeteau



Etude de saturation et photomontages



Perception depuis la frange ouest de Prenay



Eolienne la plus proche à 1,4 km